

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [8-9]

Artikel: Rencontre avec Lisa Bener-Wittwer, présidente de l'ASF : une priorité : l'efficacité

Autor: Chaponnière, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RENCONTRE AVEC LISA BENER-WITTWER, PRESIDENTE DE L'ASF

UNE PRIORITE : L'EFFICACITE

FS : Voilà maintenant un peu plus d'une année que vous êtes présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), la plus grande organisation féminine faîtière de Suisse. Quelle proportion de votre temps cette fonction occupe-t-elle ?

L.B.W. : Pour vous dire la vérité, plus que je ne l'aurais imaginé. Mon mari et moi sommes associés dans une étude d'avocats et je dirais que l'Alliance me prend environ 50 % de mon temps de travail.

FS : Mettez-vous quelque espoir dans le fait que l'analyse, qui a récemment été faite¹, des structures de l'ASF pourrait amener un allègement à votre charge ?

L.B.W. : Cette analyse aura en tout cas cela de bon qu'elle nous permettra de savoir une bonne fois où on en est. Il faut prendre conscience que l'ASF, telle qu'elle est aujourd'hui, ne peut pas être efficace. Si l'on ne regarde que la terminologie des statuts, il s'en faudrait de peu de modifications pour que tout aille mieux. Mais, en examinant de plus près ce que cela représente, on se rend compte des lourdeurs. Par exemple, lorsque la commission d'experts pour la 10e révision de l'AVS a sorti ses résultats, autour du 20 décembre dernier, c'est-à-dire à une date impossible, surtout pour les femmes, la nouvelle n'était pas encore parvenue aux agences de presse que, chez nous, déjà les téléphones crépitaient pour que nous prenions position. Si je voulais suivre les statuts honnêtement, je ne pourrais jamais rien faire !

La presse nous reproche bien souvent d'avoir des prises de position qui se situent bien trop loin de l'événement. Et pour cause...

FS : Quels sont vos projets pour l'année à venir ?

L.B.W. : Le référendum contre l'entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial est la toute première chose dont il faut s'occuper, non seulement parce que nos parlementaires — femmes et hommes — se sont battus pour cette révision de la loi, mais aussi parce que c'est là une application de l'article 4, al. 2 de notre Constitution relatif à l'égalité des droits



Dr. iur. Lisa Bener-Wittwer

entre hommes et femmes. Or, à l'assemblée des délégués qui s'est tenue le 12 mai, à Lucerne, une motion présentée principalement par le Centre de liaison de Genève demandait justement que se poursuivent les travaux favorisant la concrétisation du principe de l'égalité. Cela dit, c'est un travail très peu spectaculaire, et c'est pour cela que je tiendrais aussi à faire ressortir quelques aspects historiques de la lutte pour l'égalité, de façon à ce que les femmes prennent conscience qu'elles n'ont pas toujours été l'appendice de quelqu'un. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les revendications concernant une meilleure formation pour les femmes, ou la possibilité d'avoir accès à un poste cadre, sont nées. Cela continue de figurer parmi nos tâches à l'Alliance, mais cela ne doit pas non plus nous empêcher de prendre en considération le revers de la médaille. Un poste de cadre, par exemple, c'est parfait mais cela signifie un temps de présence, des sacrifices sur d'autres plans. C'est difficile d'être cadre à mi-temps. Voyez aux Etats-Unis, une étude a montré pour des femmes avocates, qu'elles avaient un congé-maternité de trois jours. Je ne dis pas que parce que ce sont les Etats-Unis, il faut les imiter, mais je pense qu'il va

falloir revoir notre mode de vie. Peut-être travailler moins, la semaine de 35 heures est moins loin qu'on ne le pense, mais fournir de meilleures prestations en moins de temps, et aussi gagner moins.

Propos recueillis
par Martine Chaponnière

¹ Cf. FS juin-juillet 1983.

VERS UNE SOCIETE DE L'INFORMATION

Sur ce thème, l'Alliance de Sociétés féminines organise un colloque public à l'Université de Fribourg, le 15 septembre dès 10 h. 30. Au programme : une allocution de M. Léon Schlumpf, président de la Confédération, un exposé sur les nouvelles techniques de communication par le chef du service de l'information et de la presse aux PTT, avec présentation des appareils les plus récents, et une conférence d'un spécialiste de la communication sur l'influence des nouveaux media sur les structures de la société.

Langues : français et allemand.

Prix : Fr. 85.—, y compris le repas de midi.

Tous renseignements au secrétariat de l'ASF, case postale 185, Zurich.

La saveur prestigieuse

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

A savourer dans les meilleurs bars à café,
restaurants, hôtels et tea-room.
039-23 16 16